

Paris, le 29 août 2019

Retraites : oui à une vraie « négociation »

Après une longue concertation menée par le Haut-Commissariat à la réforme des retraites ces dix-huit derniers mois, le Président de la République a annoncé cette semaine une « grande négociation » pour « construire tous ensemble cette réforme ». Le Premier ministre recevra ainsi les 4 et 5 septembre prochains les partenaires sociaux à ce sujet.

La CSMF note la volonté de co-construire une réforme qui portera l'accord de l'ensemble des parties. Dans ce contexte, les médecins libéraux sont prêts à s'engager dans une vraie négociation. Ils donnent une dernière chance au gouvernement pour sortir du conflit qui couve. Ils rappellent leurs grandes inquiétudes :

- Le plafond de 3 PASS (environ 120 000 €), trop élevé, entraînera à terme la disparition de la CARMF. Il faut limiter le plafond de la retraite universelle à 1 PASS, permettant ainsi aux médecins libéraux un régime complémentaire ;
- Les médecins verront à terme leurs cotisations baisser (environ 1/4 en moins) mais avec une baisse proportionnellement plus importante de leur pension : environ 1/3 en moins avec la retraite universelle ! Ceci ne peut avoir l'accord de la profession ;
- L'intégration de l'ASV (dont le plafond est à 5 PASS) remet en question le contrat conventionnel et suscite l'inquiétude quant à sa mise en œuvre et sa pérennité ;
- Le devenir des réserves de la CARMF reste incertain. Il est hors de question qu'elles soient en grande partie perdues pour ceux qui les ont constituées : ce serait inacceptable et constituerait un casus belli ;
- Le recouvrement des cotisations retraites par l'URSSAF décidé en catimini cet été ne contribue pas à rassurer les médecins.

Les médecins libéraux rentreront dans un conflit dur s'ils ne sont pas entendus et si leurs spécificités ne sont pas respectées.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Shakti Staal
01 43 18 88 17 / 06 77 58 25 08
com@csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spé-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral. Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours. Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.